

***Oubliez la Direccte !
Ne retenez pas DDETS ou DEETS-PP***

Retenez inspection du travail

Au 1^{er} avril 2021, les Direccte disparaissent, plaçant les services de l'inspection du travail dans une nouvelle coquille administrative.

L'inflation des bullshits jobs

C'est la ènième réorganisation depuis 2010 (voir encadré).

Tout cela vous donne le tournis ? Nous aussi ! Et on ne vous parle pas du grand jeu de chaise musicale qui se déroule à chaque fusion et pendant lequel chaque chef d'entité essaie d'être le chef de l'entité fusionnée. Bien entendu, à ce jeu ce ne sont pas les meilleurs pour le service public qui remportent la bataille, mais les plus serviles avec les niveaux supérieurs et les plus détestables avec les agents sous leurs ordres.

En outre, à chaque réorganisation le nombre de strates bureaucratiques augmente. Les fonctions des nouveaux chefs intermédiaires se résument souvent à être chef de chef et à transférer des courriels au

Le tourbillon des réorganisations...

En avril 2021, l'inspection du travail et la quasi totalité de ses agents de contrôle seront dans les DDETS (ou DEETS-PP dans certains départements).

Mais franchement ne retenez pas ces noms.

On ne sait même pas comment on les prononce. DDETS : dé-dé-heu-té-ès-ou ddd-heu-ts ? DREETS : dr-heuheu-ts ou dr-èè-ts ?

Si ça se trouve dans quelques mois ou quelques années, on va de nouveau avoir un génie qui voudra laisser son empreinte dans l'organisation administrative française et qui va...

niveau en dessous.

Retenez « inspection du travail » ça ne change pas !

Continuez à nous solliciter, car ce sont les travailleurs et leurs organisations par leur demandes qui légitiment au quotidien notre action, nos missions. Ce sont vos demandes qui motivent notre présence dans les entreprises face aux employeurs.

Évidemment, nos moyens – effectifs, juridiques et matériels – sont notoirement insuffisants pour agir à la hauteur des besoins et vous avez sûrement fait l'expérience de la faiblesse des réponses ou de l'absence de réponse de nos services. Les agents de l'inspection du travail font au mieux et essaient de parer au plus pressé et au plus grave sans nuire à leur propre santé.

L'inspection du travail aux côtés des travailleurs

Sans vos demandes, sans vos saisines, sans vos revendications, les droits des travailleurs et nos missions ne seraient que des mots dans le Code du travail.

Ne renoncez pas à nous informer et à nous saisir !

...Le tourbillon

des réorganisations

...de nouveau tout changer.

En 2010, les DDTEFP et les DRTEFP ont déjà été fusionnés dans les Direccte avec plein d'autres services comme la composante régionale de la répression des fraudes.

Puis en 2016, les DIRECCTEs ont fusionné entre elles pour coller aux nouveaux périmètres des grandes régions.

Maintenant avec la nouvelle réorganisation dite « OTE », au niveau départemental, l'inspection du travail va être intégrée dans les DDETS (directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités) en fusionnant avec les DDSCS (directions départementales interministérielles que sont les directions départementales de la cohésion sociale).

Au niveau régional ce sera la même chose : intégration dans les DREETS en fusionnant avec les services chargés jusqu'alors en région de la « cohésion sociale ».



Fédération

Travail, **E**mploi et

Formation **P**rofessionnelle

